

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 23 octobre 2018 à 19h à l'Hôtel de ville de la Municipalité des Cèdres au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

Présences :

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Michel Proulx, Serge Clément, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance
Mme Chantal Primeau, adjointe à la direction générale et greffe

Certificat de signification

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire atteste la réception de l'avis requis par l'article 156 du Code municipal par tous les membres du Conseil.

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

2018-10-386 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 octobre 2018

Les points suivants sont retirés de l'ordre du jour :

- 4.1 Octroi du contrat des travaux de réfection du poste de surpression et réservoir Saint-Féréol*
- 4.2 Octroi du contrat d'aménagement du parc Émile*

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 octobre 2018 tel que modifié.

L'ordre du jour se lit comme suit :

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 octobre 2018

2. Règlements

- 2.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 370-1-2018 modifiant le règlement numéro 370-2014 relatif aux demandes de démolition d'immeubles sur le territoire de la Municipalité des Cèdres

3. Service de l'urbanisme et environnement

3.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées

- Modification de la galerie – lot 2 046 633
- 5 rue Saint-Thomas – changement de porte – lot 2 048 191
- 14, rue Saint-Paul – lot 2 047 306 – revêtement de toiture

3.2 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : demande de certificat d'autorisation pour les travaux de réfection de la descente à de canots et kayaks du pavillon du quai située en partie dans la bande riveraine sur le lot 2 047 464

4. Services techniques, infrastructures et travaux publics

4.1 Octroi du contrat des travaux de réfection du poste de surpression et réservoir Saint-Féréol (**POINT RETIRÉ**)

4.2 Octroi du contrat d'aménagement du parc Émile (**POINT RETIRÉ**)

4.3 Octroi du contrat de pavage pour le chemin du Fleuve, section ouest (correction d'affaissement)

5. Ressources humaines

5.1 Prolongement de l'embauche temporaire de M. Edwin Nicolas-Pineda à titre de préposé à l'urbanisme et environnement au Service de l'urbanisme

5.2 Embauche de Mme Annik Lebeuf à titre d'animatrice à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis (poste à temps partiel)

6. Affaires administratives

6.1 Neopost Services de location Canada Limitée : autorisation de signature pour une entente contractuelle de 60 mois pour la location d'un système d'affranchissement automatisé (timbreuse)

7. Affaires financières

7.1 Les menuiseries Laurent Proulx & fils : acceptation finale des travaux et libération de cautionnement dans le cadre des travaux de construction d'un Pavillon au quai municipal

Période de questions uniquement sur les points à l'ordre du jour

Parole au Conseil

Levée de la séance ordinaire

2018-10-387 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 370-1-2018 modifiant le règlement numéro 370-2014 relatif aux demandes de démolition d'immeubles sur le territoire de la Municipalité des Cèdres

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, la conseillère, ALINE TRUDEL, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 370-1-2018 ayant pour objet de modifier le règlement numéro 370-2014 présentement en vigueur relatif aux demandes de démolition d'immeubles sur le territoire de la Municipalité des Cèdres.

Le conseiller dépose également le projet de règlement, joint en annexe A.

Adopté à l'unanimité

**2018-10-388 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
Demandes acceptées**

ATTENDU les demandes de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU a recommandé l'acceptation des PIIA lors de sa séance du 17 octobre 2018 ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER les demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale, tel que déposé, pour les propriétés suivantes :

ADRESSES	NATURE DE LA DEMANDE	DÉCISION
1436, chemin Saint-Féréol – lot 2 046 633	Modification de la galerie – 2 ^e version	Acceptée
5, rue Saint-Thomas – lot 2 048 191	Changement d'une porte	Acceptée
14, rue Saint-Paul - lot 2 047 306	Changement du revêtement de toiture de 2 galeries – 2 ^e version	Acceptée

Adopté à l'unanimité

2018-10-389 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : demande de certificat d'autorisation pour les travaux de réfection à la descente de canots et kayaks du pavillon du quai située en partie dans la bande riveraine sur le lot 2 047 464

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres doit réaliser des travaux de réfection à la descente de canots et kayaks au pavillon du quai située en partie dans la bande riveraine sur le lot 2 047 464;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 22 de la loi sur la qualité de l'environnement (LQE), la Municipalité doit demander une autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la réalisation des travaux de réfection dans un milieu humide et hydrique;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à préparer et transmettre la demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE au MDDELCC;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, soit autorisé à signer toute correspondance relative à cette demande d'autorisation au nom de la Municipalité des Cèdres;

D'AUTORISER le paiement de la somme de 664\$ pour la demande de certificat d'autorisation émis à l'ordre du ministère des Finances et de l'Économie du Québec.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-10-390 Octroi du contrat de pavage pour le chemin du Fleuve, section ouest (correction d'affaissement)

ATTENDU la nécessité de procéder à des travaux de pavage sur le chemin du Fleuve, section ouest, afin de corriger certains affaissements;

ATTENDU la demande de prix conformément à la Politique sur l'acquisition des biens et services;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'OCTROYER le contrat de pavage pour le chemin du Fleuve, section ouest, à Pavage Desrochers inc. au coût de 180\$/tonne (taxes en sus) pour le pavage manuel et de 90\$/tonne (taxes en sus) pour l'installation du mélange bitumineux pour un montant total de 15 840\$ (taxes en sus);

QUE le mélange bitumineux est fourni par la Municipalité au coût de 92\$/tonne pour un montant total de 14 168\$ (taxes en sus);

QUE le mélange bitumineux est transporté par Pavage Desrochers inc.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-10-391 Prolongement de l'embauche temporaire de M. Edwin Nicolas-Pineda à titre de préposé à l'urbanisme et environnement au Service de l'urbanisme

ATTENDU QUE le poste temporaire de préposé à l'urbanisme et environnement au Service de l'urbanisme occupé par M. Edwin Nicolas-Pineda se termine le 26 octobre 2018;

ATTENDU les besoins en personnel au Service de l'urbanisme jusqu'à la fin de l'année 2018;

ATTENDU la disponibilité de l'employé;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE PROLONGER le poste temporaire de M. Edwin Nicolas-Pineda à titre de préposé à l'urbanisme et environnement au Service de l'urbanisme pour la période du 29 octobre au 21 décembre 2018 à raison de 35 heures / semaine, et ce selon les conditions de travail énoncées à la convention collective des employés de bureau présentement en vigueur.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-10-392 Embauche de Mme Annik Lebeuf à titre d'animatrice à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis (poste à temps partiel)

ATTENDU le poste vacant d'animateur à temps partiel à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis ;

ATTENDU l'offre d'emploi dûment publié le 25 août 2018;

ATTENDU les entrevues effectuées le 12 septembre et le 16 octobre 2018;

ATTENDU la recommandation du Comité des ressources humaines ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'EMBAUCHER Mme Annik Lebeuf à titre d'animatrice à temps partiel à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis, et ce selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés de bureau présentement en vigueur ;

QUE l'embauche est conditionnelle à un examen médical pré-embauche satisfaisant.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-10-393 Neopost Services de location Canada Limitée : autorisation de signature pour une entente contractuelle de 60 mois pour la location et l'entretien d'un système d'affranchissement automatisé (timbreuse)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a évalué les options pour l'acquisition ou la location d'un système d'affranchissement automatisé (timbreuse);

ATTENDU la demande de prix conformément à la Politique sur l'acquisition des biens et services;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'OCTROYER un contrat de 60 mois pour la location et l'entretien d'un système d'affranchissement automatisé (timbreuse) modèle IN 360 au fournisseur Neopost Services de location Canada Ltée au coût de 263.85\$ (taxes en sus) trimestriellement;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer l'entente contractuelle avec Neopost Services de location Canada Limitée.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-10-394 Les menuiseries Laurent Proulx & fils : acceptation finale des travaux et libération du cautionnement dans le cadre des travaux de construction d'un pavillon au quai municipal

Projet numéro 2016-600-15

ATTENDU la résolution numéro 2017-08-351 octroyant le contrat des travaux de construction d'un pavillon au quai municipal à Les Menuiseries Laurent Proulx & Fils Inc.;

ATTENDU l'article 5.1 de l'appel d'offres AO 2017-09 stipulant que le cautionnement d'exécution correspondant à 10% du montant de la soumission, incluant les taxes, est conservé par la Municipalité jusqu'à la réception provisoire des travaux et à la demande de paiement final des travaux;

ATTENDU l'article 5.7 de l'appel d'offres AO 2017-09 stipulant que la retenue de 10% soit remise 45 jours après la réception finale des travaux;

ATTENDU QUE l'entrepreneur a demandé la libération du cautionnement ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier de libérer la retenue de 10%;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE le Conseil municipal approuve l'acceptation finale des travaux et libère le cautionnement d'exécution correspondant à 10% du montant de la soumission, incluant les taxes soit un montant de 9 448.36\$ à Les Menuiseries Laurent Proulx & fils.

Adopté à l'unanimité

Période de questions allouée aux personnes présentes

Début de la période : aucune question

Fin de la période de questions : aucune question

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2018-10-395 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE la présente séance extraordinaire soit levée à 19h43.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier

L'annexe mentionnée au présent procès-verbal est conservée dans le dossier municipal approprié sous la cote 105.120.